

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

REGLEMENT GRAPHIQUE

ENSEMBLE DE LA COMMUNE

ECHELLE 1/4000 EME

LES DISPOSITIONS GRAPHIQUES

ARRETE LE

04 mai 2017

APPROUVE LE

05 juillet 2018

Modification n°1 approuvée en Conseil municipal le 9 juin 2023

PIÈCE DU PLU

4.2



LEGENDE

Massif boisé de plus de 100 hectares
 - Lisière du Massif boisé de plus de 100 hectares et bande de protection de 50 mètres
 - Site urbain constituée (SUC)

Enjeux patrimoniaux et paysagers
 - Point de vue à protéger et à mettre en valeur (L151-19 du CU)
 - Eléments de patrimoine (murs) à protéger et à mettre en valeur (L151-19 du CU)
 - Arbres à conserver (L151-23 du CU)
 - Eléments de patrimoine à protéger, à mettre en valeur (L151-19 du CU)
 - Eléments de paysage (jardins) à protéger, à mettre en valeur (L151-19 du CU)
 - Arbres à conserver (L151-19 du CU)
 - Eléments de patrimoine à protéger, à mettre en valeur (L151-19 du CU)

Protection des continuités écologiques et de la trame verte et bleue
 - Bande d'inconstructibilité de part et d'autre du Rhodon - (25 m)
 - Zones humides à conserver (L151-23 du CU) (SAGE Orge-Yvette)
 - Mares, moutillères ou étangs à conserver au titre du L151-23 du CU
 - Espace boisé classé
 - Orientations d'aménagement et de programmation Trame verte et bleue
 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du CU)
 - Arbres à conserver (L151-23 du CU)

Espaces de projet
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (L151-38 du CU)
 - Changement de destination possible (L151-11 du CU)
 - Emplacement réservé
 - Orientations d'aménagement et de programmation
 - Orientations d'aménagement et de programmation Trame verte et bleue

Autres informations
 - Secteurs affectés par le bruit de la RD91

Cadastre (Source : DGFIP 2021)
 - bâti dur
 - bâti léger
 - Parcelles
 - Voies, routes et chemins
 - Cours d'eau et surfaces en eau
 - Limites communales

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFACE M²
1	Amenagement d'un parking lié à la pratique du covoiturage	Commune	1206
2	Amenagement d'un parking	Commune	702
3	Amenagement lié à l'installation de la fibre optique	Conseil départemental des Yvelines	19

